



**ALLOCUTION DU MAIRE ::
ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2008
À L'ÉGLISE SAINT-HIPPOLYTE.**

Mesdames, Messieurs,
Bonsoir et bienvenue à cette 12^{ième} et dernière assemblée régulière de l'année 2008.

J'aimerais d'abord vous informer qu'au mois de novembre, nous avons procédé à deux assemblées spéciales.



**OFFRE D'ACQUISITION DE TERRAIN /PROPRIÉTÉ DES SŒURS DE LA MISÉRICORDE ::
ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 5 NOVEMBRE 2008.**

Nous avons été informés par Mme Hélène Watier d'une offre d'achat déposée par une tierce partie pour le terrain situé dans le secteur villageois, appartenant aux Sœurs de la Miséricorde. Nous avons donc réagi promptement en présentant une offre bonifiée, au montant de 200 000 \$. Manquant déjà de locaux pour nos organismes, cet emplacement nous semblait l'endroit idéal pour remédier à la situation, compte tenu de la présence du bâtiment déjà existant et de la grande superficie du terrain qui nous aurait permis de localiser le projet de la nouvelle bibliothèque, d'où la pertinence d'une assemblée spéciale d'urgence. Malheureusement, le nouvel acquéreur a, semble-t-il, rebonifié son offre, que le Conseil exécutif de la Congrégation a accepté.

FINANCEMENT ET REFINANCEMENT – EMPRUNT DE 1 739 000 \$:: ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 26 NOVEMBRE 2008.

Lors d'une assemblée spéciale du 26 novembre dernier, nous avons adopté un règlement d'emprunt, à long terme, de 1 739 000 \$, afin de financer un emprunt couvrant les travaux de réfection de routes au montant de 706 000 \$, travaux effectués cette année 2008 et un refinancement de 1 033,000 \$, concernant une dette déjà existante au moyen de billets au lieu d'obligations, réparti comme suit : 214 800 \$ le 2 décembre 2009, 227 200 \$ le 2 décembre 2010, 240 500 \$ le 2 décembre 2011, 254 300 \$ le 2 décembre 2012 au taux fixe de 4,80 % pour ces quatre années et refinancer le solde de 802 200 \$ le 2 décembre 2013.

TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF ::

La représentante de l'organisme Transport adapté et collectif (TAC) à Saint-Hippolyte, Mme Louise Lalonde, m'a informé que le nouveau dépliant sera prêt pour envoi à la population dès le début de janvier prochain. Celui-ci fera état de tous les nouveaux points d'arrêts que nous avons ajoutés en 2008. Suite à la demande, un point d'arrêt supplémentaire a été ajouté au croisement du Chemin du Lac-Connelly et du Chemin de la Carrière. Malheureusement, puisque la demande nous est parvenue trop tard, il n'apparaîtra pas sur le dépliant, mais il sera définitivement opérationnel. Bonne nouvelle: le coût de ce dépliant est absorbé par une subvention, donc aucun déboursé par nous. Autre bonne nouvelle : la MRC nous a fait parvenir un chèque de remboursement de 17 166 \$, représentant le surplus du Transport collectif pour l'année 2008.

NOUVELLE DEMANDE D'AUTORISATION DE CIRCULATION :: VTT SUR LA VOIE PUBLIQUE

Bien que nous ayons reconduit la même entente que l'an dernier avec le Club de VTT des Hautes-Laurentides, celui-ci est revenu à la charge avec une nouvelle demande de circulation sur les voies publiques, soit les chemins du Lac-Connelly et Kilkenny, pour cet hiver. Nous sommes à faire les vérifications d'usage et nous sommes en attente du rapport de la Régie intermunicipale de police dans ce dossier. Par la suite, une lettre leur sera expédiée.

CENTENAIRE DE MADAME FERNANDE BEAUDIN-BOURCIER ::

Je vous le mentionnais le mois dernier, que notre résidente, Madame Fernande Beaudin-Bourcier, aura 100 ans le 2 décembre. A cet effet, nous allons, ce soir, adopter une résolution pour la féliciter et lui transmettre tous nos vœux de bonheur. Bon anniversaire Madame Beaudin !

LA POLICE :: BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2008 / BUDGET 2009

Deux dossiers sont à l'ordre du jour, soit un budget supplémentaire de 100 700 \$ pour l'année 2008, afin de couvrir les frais reliés aux relations de travail, à l'entretien et réparation des véhicules, à l'augmentation du coût de l'essence et l'acquisition d'un nouveau véhicule. De ce montant, 38 200 \$ est une dépense d'immobilisation pour l'acquisition d'un nouveau véhicule et 3 800 \$ est un remboursement en capital. Tant et aussi longtemps que le dossier du règlement de la convention collective et des griefs en cours (il en reste une quarantaine) ne seront pas réglés, nous devons nous attendre à des frais juridiques énormes. La convention est échue depuis 2003, donc bien avant notre entrée au pouvoir. Une moyenne de 150 000 \$ a été «investi» en frais d'avocats chaque année afin de répondre à ces griefs. Il est temps que ça cesse. Je peux vous assurer que tous les efforts ont été mis en œuvre cette année pour arriver à une éventuelle entente.



BUDGET 2009 EN BREF

	BUDGET 2009	BUDGET 2008
REVENUS	9 783 484 \$	9 026 174 \$
DÉPENSES	10 095 084 \$	9 026 174 \$
AFFECTATIONS	-311 600 \$	
BUDGET TOTAL	9 783 484 \$	9 026 174 \$

EN 2009, LES DÉPENSES AUGMENTENT DE 1 068 910\$, SOIT UNE HAUSSE DE 11,84% COMPARATIVEMENT À 2008.

VOICI LES PRINCIPALES AUGMENTATIONS

POLICE	238 415 \$
DÉNEIGEMENT	211 690 \$
VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES	310 050 \$
SALAIRES	62 933 \$
TRAVAUX PUBLICS	85 956 \$
AUTRES	159 867 \$
TOTAL	1 068 911 \$

Afin d'équilibrer le budget, le conseil a décidé d'affecter la somme de 311,600 \$ provenant en grande partie du surplus accumulé en vue de réduire le budget à 9,783,484 \$. Baisse du taux de la taxe foncière de 0,21\$, elle passe de 1,05 \$ du 100\$ d'évaluation à 0,84 \$. Cette baisse est attribuable à l'augmentation des valeurs du rôle d'évaluation qui représente une hausse moyenne de 25,5%. Les tarifs d'aqueduc et de la cueillette des ordures et des matières recyclables sont les mêmes qu'en 2008, soit de 122 \$ pour l'aqueduc et de 175 \$ pour les ordures.

La taxe du «fonds verts» est maintenue à 0,02 \$. Les revenus provenant de cette taxe permettent la réalisation des projets environnementaux tels: l'inspection des installations septiques, conférences, campagne de sensibilisation, études, etc.

Un nouveau tarif s'ajoute pour 2009. La Municipalité prendra en charge la vidange des fosses septiques à compter de 2009 et imposera un tarif de 65 \$ par année pour ce nouveau service.

Des informations détaillées vous seront fournies avec votre prochain compte de taxes. Pour plus de détails, veuillez consulter notre site internet à l'adresse : www.saint-hippolyte.ca



**BONNE ANNÉE !
HAPPY NEW YEAR !**

SUITE :: ALLOCUTION DU MAIRE

LA POLICE :: BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2008 / BUDGET 2009 - SUITE

L'autre dossier concerne le budget 2009 de la Régie intermunicipale de la Rivière-du-Nord. Le budget 2009 présente une augmentation de 238 415 \$ de notre quote-part, justifiée en partie par l'embauche d'un nouveau capitaine, d'un préposé aux communications et l'achat de nouveaux équipements qui semblent essentiels au bon fonctionnement du service, ainsi que les coûts d'entretien qui n'arrêtent pas d'augmenter. Il est toujours facile de critiquer, mais deux choses, à mon sens, sont importantes : D'abord, de tenir compte des schémas de risques et de sécurité imposés par le gouvernement et également, du coût imposé par le gouvernement. Nous en avons déjà parlé, le taux est de 0,30 \$ et malgré l'augmentation du budget, notre taux actuel 2009 est en bas du tarif de 0,30 \$ puisqu'il se situe à 0,26 \$. Il faut comprendre également que même advenant un règlement dans le conflit existant, il faudra s'attendre à une augmentation de la facture, compensée, je l'espère, par une plus grande efficacité de production des policiers. Il faut quand même admettre que depuis quelques mois, nos policiers sont très présents. Je vous demande donc de comprendre qu'étant en pleine période de négociation, je n'accepterai aucun commentaire ni aucune question sur ce sujet, à la période de questions. Je vous tiendrai au courant de tous développements importants et des conclusions qui viendront au moment opportun.

Ah ! J'oubliais de vous mentionner qu'à mon point de vue, la façon la plus rapide pour contrer le coût énorme du service de la police est d'amener le gouvernement à revoir sa politique de subvention accordée uniquement aux municipalités qui adhèrent à la Sûreté du Québec. Pour moi, il s'agit d'une iniquité inadmissible. Pourquoi aurions-nous à payer deux fois pour un service de police municipal, une fois sur notre compte de taxes municipales et l'autre partie refilée sur nos impôts et nos taxes de consommation. Etant en pleine campagne électorale provinciale, j'ai donc, le 18 novembre dernier, interpellé tous les chefs de partis afin de connaître leurs intentions dans ce dossier en leur faisant comprendre que la capacité de payer de la majorité des citoyens est très limitée, les craintes d'une crise financière et la possibilité d'une récession inquiètent les citoyens. J'ai reçu, à date, deux accusés de réception, l'un du Parti libéral et un courriel du Parti québécois, mais aucune réponse concrète.

VIDANGE PÉRIODIQUE DES FOSSES SEPTIQUES :: DÈS 2009

Nous déposons ce soir un avis de motion concernant un règlement relatif à la vidange des fosses septiques sur le territoire de Saint-Hippolyte. Faisant partie de ma vision d'avenir depuis plusieurs années, nous allons enfin mettre en place un système visant à une meilleure protection de l'environnement et de la santé publique.

PERMIS DE FEU EN PLEIN-AIR :: DÉSORMAIS GRATUITS

Suite à certaines demandes, nous maintenons l'exigence de permis de feu de broussailles, mais celui-ci sera désormais émis gratuitement. Pour le contrôle du service des Incendies, il n'en demeure pas moins important de vous le procurer avant de faire un feu, sinon vous vous exposez à des amendes substantielles, de 200 \$ lors d'une première offense et jusqu'à 1 000 \$ en cas de récidive. Soyez prudents et vigilants !

RECYCLAGE / IMPORTANT ::

J'aimerais vous rappeler l'important message qu'à compter du mois de janvier 2009, la collecte des matières résiduelles, c'est-à-dire le recyclage, se fera toutes les semaines à chaque mercredi. Ce service vous permettra d'augmenter votre participation à l'effort collectif de diminuer la quantité de déchets à enfouir et de donner une deuxième vie aux matières qui sont effectivement recyclables. Nous allons entreprendre notre campagne de sensibilisation dès le début de la prochaine année et je crois que cette amélioration de la collecte en est le point de départ. Aidez-nous à atteindre les objectifs de 50 % pour l'année 2009.

ENQUÊTE ORIGINE/DESTINATION ::

Je vous ai parlé depuis un certain temps du projet est-ouest Route 333 et 117, reliant le chemin des Hauteurs à la route 117 à Prévost. Plusieurs études sont nécessaires avant d'arriver à des conclusions. Je vous informe que l'enquête Origine/Destination, demandée par le ministère des Transports (MTQ), en collaboration avec la MRC de la Rivière-du-Nord, démontre que 43 % des usagers se dirigent vers ou proviennent de l'Autoroute 15 et que 55% des déplacements sont locaux. Ce sondage prouve que l'utilisation de la route 333 est encore très importante et nécessaire pour les services locaux.

INTERNET HAUTE VITESSE / INTERMÉDIAIRE ::

J'aimerais terminer avec une bonne nouvelle : Enfin, enfin, suite au suivi que nous avons effectué de façon régulière au cours de la dernière année, Bell a réussi à offrir internet haute vitesse aux résidents du secteur sud de Saint-Hippolyte. En effet, vous pouvez maintenant vous inscrire à leur programme haute vitesse en vous faisant livrer leur cd d'installation et vous inscrivant à leur nouveau forfait. Après vérification au niveau technologique, j'ai compris que bien qu'il s'agisse de haute vitesse, cette haute vitesse est considérée comme intermédiaire puisque le service n'atteint pas encore la super haute vitesse. Apparemment, nos lignes téléphoniques ne sont pas adéquates. Je vais donc continuer mes démarches pour obtenir le service dans le secteur nord, c'est-à-dire Lac Achigan, le plus rapidement possible et retravailler le dossier du secteur ouest, secteur où le CRTC n'a pas accordé le droit à Bell d'offrir le service.

MEILLEURS VŒUX 2009 ::

Je vous souhaite, à vous qui êtes présents et à tous les citoyens et citoyennes de la municipalité de Saint-Hippolyte, un joyeux Noël, de formidables fêtes en famille qui se transformeront en souvenirs inoubliables, une année 2009 remplie de santé, de bonheur et de prospérité. Et particulièrement, en cette année de turbulences et de possibilités de tempête économique, n'oubliez pas de toujours garder en tête qu'avec de la détermination et une attitude positive, nous pouvons traverser sereinement les jours plus sombres de la vie.

Nous allons maintenant procéder à l'ouverture de l'assemblée.

Merci d'être présents.

Gilles Rousseau, maire de Saint-Hippolyte

2

LA COMMUNALE :: WWW.SAINT-HIPPOLYTE.CA

RAPPELS IMPORTANTS

DÉNEIGEMENT

Afin de faciliter les opérations de déneigement, la Municipalité demande aux citoyens de respecter les signes suivantes:

- Bien identifier, à l'aide de balises de couleur appropriée, les murs, les haies, les clôtures et autres éléments paysagés ou structureux présents en bordure de la route. Ces éléments doivent être situés à 60 centimètres de l'emprise de rue (ligne de terrain), tel que défini par l'article 5.2.1.11 du règlement de zonage 863.01.
- Bien nettoyer et baliser les boîtes à ordures, poubelles, bacs de recyclage et boîtes aux lettres. Lors de la journée de cueillette, s'assurer que les poubelles et bacs de recyclage soient disposés de façon à ne pas nuire aux opérations de déneigement. Les contenants doivent être situés en bordure de la rue, sur le terrain de la résidence desservie par le service.
- En période d'hiver, le stationnement sur les voies publiques est interdit du 15 novembre au 23 décembre, du 27 au 30 décembre, et du 3 janvier au 1er avril, entre minuit et 07 h 00.

- Il est interdit de déposer la neige dans toutes les rues de la municipalité.

Merci de votre collaboration et bon hiver !

ÉVITEZ LES ACCUMULATIONS... DE PROBLÈMES

Les accumulations importantes de neige peuvent causer de nombreux maux de tête aux propriétaires de bâtiments publics. Le service de Sécurité incendie souhaite rappeler quelques conseils de sécurité utiles au cours de la saison hivernale.

- Portez une attention spéciale aux charges de neige sur les toitures voûtées ou arrondies surtout si la charge de neige n'est pas répartie uniformément.

- Procédez au déneigement, si nécessaire, en confiant cette tâche à des entreprises disposant d'un équipement approprié.

Dans la majorité des cas, il existe des signes précurseurs d'un affaissement possible de la toiture, tels que :

- Fissures qui apparaissent sur les murs intérieurs;
- Portes intérieures qui coinent ou qui frottent;
- Craquements inhabituels;
- Déformation d'un plafond;
- Etc.

Si ces signes sont nombreux, vous devez évacuer le bâtiment et prendre les mesures nécessaires pour enlever la neige, peu importe la quantité présente sur la toiture.

- Les balcons devraient être déneigés en tout temps et, particulièrement, si ces derniers servent d'issue de secours en cas d'incendie, par exemple.

- Toutes les portes de sortie du bâtiment et les voies d'évacuation jusqu'à la rue doivent être déneigés et utilisables de manière sécuritaire.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter votre service de Sécurité incendie au 450-563-2505 poste 241



ACTIVITÉS HIVERNALES 2009



Au coeur de l'hiver !

FESTIVAL D'HIVER 2009

DIMANCHE LE 8 FÉVRIER

Centre de plein air Roger-Cabana
2060, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte

HORAIRE

11 h 00 à 15 h 00	CARRIOLE TIRÉE PAR DES CHEVAUX
11 h 00 à 15 h 00	MINI FERME
11 h 00 à 15 h 00	JEUX ET CONCOURS POUR TOUTE LA FAMILLE
11 h 00 à 14 h 00	DÎNER EN PLEIN AIR
15 h 00 à 15 h 30	REMISE DES PRIX DE PARTICIPATION

IMPORTANT :

ACCÈS GRATUIT AU SITE ET PARTICIPATION AUX TIRAGES AVEC LE PORT DU **MACARON 2 \$**

Annulation seulement en cas de pluie.

Service des loisirs et de la culture
Info : 450 563-2505 poste 238
www.saint-hippolyte.ca



CENTRE DE PLEIN AIR ROGER-CABANA

2060, chemin des Hauteurs

Venez découvrir
ou redécouvrir
nos sentiers !

LA SAISON
À DÉBUTÉE !

Accueil : 2060, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte
9 h à 16 h

- 20 décembre au 4 janvier
 - Tous les week-ends, du 20 décembre jusqu'à la fin mars.
 - &
 - Semaine de relâche : 2 au 6 mars
- FERMÉ LE 25 DÉCEMBRE ET LE 1^{er} JANVIER !**

Tarification	Passes de saison		Forfait quotidien	
	Résident	Non-Résident	Adulte	Enfant
Adulte	10 \$	20 \$	5 \$	1 \$
Enfant	5 \$	10 \$	55 ans +	3 \$
Famille	15 \$	Famille 40 \$	Groupe (10 +)	50 \$
Couple	15 \$	Couple 30 \$		

Les passes de saison seront disponibles au **Centre de plein air Roger-Cabana** à compter du 20 décembre. Veuillez vous présenter avec une preuve de résidence, une photo (2,5 x 3 cm) et votre paiement (argent comptant).

Accueil ouvert les week-ends & congés scolaires C.S.R.D.N.

- Équipe de patrouilleurs sur le terrain
- Inscriptions, enregistrement et info
- Cantine de dépannage
- Matériel de fartage
- Accès aux toilettes
- Service de location de raquettes et skis de fond

Info-ski : 450 563-2505 poste 240

Service des loisirs et de la culture :
450 563-2505 poste 231

Profitez bien de l'hiver !



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2009

Voici une toute nouvelle année qui débute avec ses résolutions et ses nouvelles habitudes à prendre. Nous vous invitons chaleureusement à prendre l'habitude de passer à votre bibliothèque municipale où vous ferez des découvertes étonnantes ! Des nouveautés vous y attendent : 30 revues différentes, des bandes dessinées pour enfants et adultes, des documentaires et des livres qui traitent de sujets variés. Bienvenue aux jeunes parents dont leur poupon est âgé de moins d'un an. Pour souligner l'arrivée de ce petit, lors de son inscription, vous recevrez un sac cadeau. Les bonnes habitudes, ça commence tôt !

Bibliothèque de Saint-Hippolyte
871, chemin des Hauteurs
450 224-4137

Horaire habituel dès le 6 janvier.

Listes des nouveautés :
www.saint-hippolyte.ca
www.reseaubibliolaurentides.qc.ca

DISCO DES JEUNES !

Disco des jeunes



Vendredi, 9 janvier

(7-15 ans)

École des Hauteurs

19h à 22h

Coût : 5,00 \$

MOI, JE M'INSCRIS ! SESSION HIVER 2009

C'est le moment ou jamais de se remettre en forme, de faire de belles rencontres, de créer des œuvres d'art ou encore de se découvrir de nouvelles aptitudes ! En effet, tout est possible. Vous avez jusqu'au **8 janvier** pour vous inscrire aux activités de la session hivernale 2009 à l'Hôtel de ville. Quelques places sont encore disponibles, mais... faites vite !

Service des loisirs et de la culture
450 563-2505 poste 238

NOS ÉLUS



LOUISE LALONDE
FINANCES, DÉLÉGUÉE AUX AÎNÉS
ET TRANSPORT ADAPTÉ



GUY DELORME
INCENDIE, SÉCURITÉ PUBLIQUE



BRUNO LAROCHE
LOISIRS ET ENVIRONNEMENT



HÉLÈNE NOËL WATIER
CULTURE, BIBLIOTHÈQUE



ROLAND SYLVAIN
TRAVAUX PUBLICS



ROGER BUJEAU
URBANISME

3

DISCOURS DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2007 ::

Conformément à la Loi, il me fait plaisir de vous présenter les résultats de l'année financière pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2007.

Le 30 mars dernier, la firme de vérificateurs Reid et associés inc. déposait les états financiers consolidés de la Municipalité. Ces états financiers consolidés comprennent les résultats des organismes contrôlés par la Municipalité, soit la Régie intermunicipale de la police de la Rivière-du-Nord et de la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord en pourcentage de la participation de la Municipalité. Les états financiers démontraient un surplus d'exercice consolidé pour l'année 2007 de 512,993 \$ dont 426,795 \$ pour la Municipalité, ce qui établit le surplus accumulé consolidé à 826,874 \$ dont 770,721 \$ pour la Municipalité.

Selon nos vérificateurs, ces états financiers représentent fidèlement la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2007 ainsi que les résultats des opérations pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

Pour ce qui est de la dette à long terme consolidée, celle-ci totalisait, à la fin de l'exercice un montant de 8 632 239 \$ et de 7 484 437 \$ pour la dette non consolidée qui est remboursable par la Municipalité.

La municipalité possède un fonds de roulement de 250 000 \$ et le capital engagé de ce fonds au 31 décembre 2007 était de 199 326 \$.

SITUATION FINANCIÈRE ESTIMATIVE AU 30 SEPTEMBRE 2008 ::

Les revenus enregistrés au 30 septembre 2008 étaient de 9 121 500 \$ et les dépenses à la même date étaient de 6 600 761 \$ pour un budget total de 9 026 174 \$.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2009-2010-2011 ::

Les orientations générales du prochain programme triennal d'immobilisations 2009-2010-2011 vous seront soumises à l'Assemblée spéciale sur le budget qui est fixée au 15 décembre prochain.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS - 2008 ::

Je vous informe que le salaire des conseillers municipaux s'élève à 8 454\$ plus une allocation de dépenses de 4 227 \$ ainsi qu'une rémunération additionnelle de 100 \$ par mois pour les différents comités reconnus par la municipalité. Le salaire annuel du maire, quant à lui, est de 25 364 \$, plus une allocation de dépenses de 12 681\$ en provenance de la Municipalité et une rémunération annuelle de 10 464.84 \$ plus une allocation de dépenses de 5 232.36 \$ en provenance de la M.R.C. de la Rivière-du-Nord. Les délégués à la Régie intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord reçoivent une rémunération de 350 \$ par mois.

DÉPÔT DES LISTES DE CONTRATS ::

Comme le demande le Code municipal, je dépose une liste de tous les contrats excédant 25 000 \$ qui furent accordés entre le 1er octobre 2007 et le 30 septembre 2008. Cette liste est disponible pour consultation publique à l'Hôtel de ville. En terminant, je vous invite à assister à l'assemblée spéciale fixée au 15 décembre 2008 à 19h30 au cours de laquelle nous adopterons le budget 2008 ainsi que le budget triennal d'immobilisations pour 2009-2010-2011. Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous remercie de votre bienveillante attention.

Le maire,
Gilles Rousseau
3 novembre 2008

4

LA COMMUNALE :: WWW.SAINT-HIPPOLYTE.CA



100^{ÈME} ANNIVERSAIRE



Le 2 décembre dernier, le maire, Gilles Rousseau, était très heureux de rencontrer Mme Fernande Beaudin-Bourcier, la journée même de sa fête. M. Rousseau a tenu à offrir personnellement ses meilleurs vœux à l'occasion des 100 ans de madame Beaudin-Bourcier.

NOËL À L'OMH



C'est avec une grande fierté que la direction de l'OMH a reçu ses locataires pour la fête de Noël. Comme le montre cette photo, M Markian Kovaluk, le directeur était présent. Malheureusement il manquait Mme Diane St.Louis la principale organisatrice. Merci Diane.

MARIAGE DE LINDA ET ROBERT LAMARCHE



Le maire, M. Rousseau procédait le 12 décembre dernier au mariage, en toute intimité, de Linda et Robert La marche. Félicitations aux nouveaux mariés.